

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Théorie, recherche et mise en œuvre III	
Code	2AV11	AAV303713F21
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à développer le sens critique de l'étudiant·e envers la scène actuelle de l'art contemporain, et à l'amener progressivement à construire une réflexion nourrissant sa démarche artistique ainsi qu'à argumenter sa position.
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Histoire et théorie de l'art (6 cours de 4 périodes): l'émergence des néo-avant-gardes à la fin des années 1950 initie des mutations fondamentales qui se développent dans les pratiques artistiques au cours des décennies suivantes. Dématérialisation et délégalation, critique institutionnelle et <i>site-specific</i> dans les années 1970, puis appropriation, floraison des espaces alternatifs, multiplication des collectifs d'artistes, pratiques communautaires ou entrepreneuriales, etc., chacune de ces tendances oscillant entre des conceptions autonomes et hétéronomes de l'art vis à vis du monde qui l'environne.</p> <p>C'est donc cette notion d'espace et de territoire qui sert de fil directeur pour l'analyse de ces pratiques – qu'il s'agisse de la surface matérielle de l'œuvre ou de ses espaces de production, de diffusion et de réception. A partir d'une démarche aussi bien formaliste que socio-historique, le cours permet ainsi d'envisager la manière dont les artistes redéfinissent ces espaces de l'art, et négocient avec eux, en fonction des contextes dans lesquels ils/elles s'inscrivent.</p> <p>b) Théorie et pratique de l'art contemporain (6 cours de 4 périodes): cours magistral, centré sur la question de l'image et du rythme, ainsi que d'un séminaire durant lequel les étudiant·e·s présentent des exposés.</p> <p>c) Histoire des idées contemporaines (9 cours de 4 périodes): cours magistral convoquant des spécialistes de la pensée critique dans un rapport élargi au savoir.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>a) et b) les connaissances des étudiant·e·s sont évaluées par des tests écrits et oraux.</p> <p>c) pas d'évaluation.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible par le passage d'un test ou la réalisation d'un travail portant sur la matière des cours et corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignant·e·s	<p>a) Galien Déjean</p> <p>b) Federico Nicolao</p> <p>c) Philippe Azoury, François Cusset, Zoé Stillpass et intervenant·e·s</p>

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	30 août 2021	par	Stéphane Kropf